E TS RUIZ

FOURNITURES AUTOMOBILES

Siège Social : 31 AVE DUVERGIER DE HAURANNE

64100 BAYONNE
Téléphone : 05 59 25 76 53
Télécopie : 05 59 25 69 02
Email : ruizfournituresauto@wanadoo.fr
Web :
.
SIRET : 482459666

Devis N° DC_020320

COMMUNAUTE AGGLO PAYS BASQUE
PBMG SECTEUR 1
15 AVENUE FOCH
CS88507
64185 BAYONNE CEDEX

DATE	CLIENT	PAGE
16/04/2026	026500	Page 1 / 1

V/Référence	FOURNITURE BATTERIE

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	PU HT	MNT HT	TVA
BAP6340	BATTERIE PRO 12v 63ah 620A + G	1	83,33	83,33	1

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	100,00	Virement bancaire	16/04/26

Virement bancaire à réception de facture

BASES HT		% TVA	MT TVA
1	83,33	20,00%	16,67

TOTAL BRUT H.T.	83,33
TOTAL TVA	16,67
TOTAL TTC	100,00
ACOMPTE	0,00
PORT Exo.	0,00

NET A PAYER : 100,00 EUR

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence excusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de RUIZ
L'article 3 de la loi 92/1442 du 31.12.1992 relative aux délais de paiement, prévoit que les pénalités doivent être calculées en cas de retard de paiement au taux d'intérêt légal majoré de 1.5% au prorata du nombre de jours de retard par rapport à l'échéance de la facture.